

29/03/16

Vers un nouveau coup de rabot sur l'imagerie ? Les radiologues ne veulent plus être « une cagnotte pour les autres spécialités »

Après sept années de baisses tarifaires, les radiologues redoutent de nouvelles décotes unilatérales permettant de revaloriser d'autres spécialités.

● La Fédération nationale des médecins radiologues (FNMR) refuse de subir un nouveau plan pluriannuel qui imposerait à cette spécialité « des mesures comptables ». Selon le syndicat, la CNAM s'apprête en effet à réclamer un nouvel effort à la radiologie, sous la forme de baisses tarifaires estimées à 180 millions d'euros sur les trois prochaines années.

La coupe est pleine, fait valoir la Fédération. « En sept ans, 900 millions d'euros d'économies ont déjà été imposées à la radiologie », souligne le Dr Jean-Philippe Masson, président de la FNMR. « Une récente enquête interne sur l'imagerie montre que 18 % des centres d'IRM sont en déficit, tout comme 5 % des centres de scanner », déplore-t-il.

Selon la FNMR, les coupes tarifaires successives ont conduit à la fermeture de plus d'une centaine de cabinets de proximité. En théorie, l'achat, l'entretien du matériel et les locaux sont financés principalement par les forfaits techniques encaissés par les structures de radiologie. Mais les difficultés économiques sont telles que, selon la FNMR, certains centres demandent aux radiologues de reverser une partie de leurs honoraires pour rester à flot.



SEBASTIEN TOUBON

900 millions d'euros d'économies en sept ans pour la spécialité

L'imagerie, variable d'ajustement

Une nouvelle fois, la FNMR se dit ouverte à des économies négociées dans le cadre de la maîtrise médicalisée (optimisation du parcours de soins, bonnes pratiques, pertinence des actes, développement de la radiologie interventionnelle). Mais la radiologie refuse de servir de « variable d'ajustement » systématique pour trouver des marges financières.

« On ne veut plus être une cagnotte pour les autres », résume sans fard le Dr Masson. En 2012, lors de la négociation de l'avenant 8 à la convention, les revalorisations d'honoraires avaient été très largement financées grâce aux baisses de tarifs des actes d'imagerie (radiographie,

IRM, scanner, échographie) pour un montant d'économies de 180 millions d'euros. Du moins ces décotes avaient-elles été atténuées et lissées sur trois ans, les rendant plus acceptables...

De nouvelles baisses autoritaires se traduiraient par moins de moyens et « des délais allongés pour avoir un rendez-vous pour des examens souvent vitaux », met en garde le syndicat, alors que la France est déjà notoirement sous-équipée en appareils d'imagerie.

La FNMR veut croire au soutien de la CSMF, du SML et de la FMF pour défendre les intérêts des radiologues lors des négociations conventionnelles en cours. Les problématiques des spécialités techniques commenceront être examinées jeudi prochain, le 31 mars.

M. F.